

Question	Réponse OFB
Bonjour, pour info le lien cahier d'accompagnement ne fonctionne pas sur aides territoires	Bonjour, a priori le lien fonctionne de mon côté; si ce n'est pas le cas, le voici : https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/FV_Cahier_Axe2_Connaître_restaurer.pdf
sait-on si cette mesure sera reconduite en termes de financement en 2027, car pour notre part (nouveau projet suite élections 2026), cela me semble	Oui (sous réserve bien sûr que le fonds vert ne disparaisse pas).
Bonjour, les financements peuvent-ils être utilisés pour établir un inventaire des espèces sur une zone de la commune en particulier dans l'optique de la création d'une Réserve Naturelle Régionale ou sont-ils uniquement destinés aux projets d'ABC ?	Bonjour, si le but de l'inventaire est de ne cibler qu'une partie très spécifique du territoire, comme étude préalable à la création d'une RNR, cela ne sera pas éligible au financement ABC
me semble court avant l'été 2026?	Si vous déposez après, votre projet sera instruit et pourra commencer au premier semestre 2027 s'il est retenu.
Bonjour, avez vous déjà une idée du délai de validation des dossiers à partir des dates de relève ? (A. Masvidal, PNRNM)	A partir du deuxième semestre, les projets seront instruits et pourront débuter au premier semestre 2027.
pour info, on ne peut pas mettre de message dans le chat, discussion désactivée pour nous...	Vous pouvez poser ici toutes vos questions.
Si on souhaite demander un financement pour 2027, a-t-on davantage de chance de l'obtenir si on dépose fin 2026 (plutôt que début 2027)?	Non, plus tôt vous déposez, plus vite vous aurez des retours s'il y a des points à améliorer.
Estimation financière d'un ABC?	Cela dépend de l'ambition du projet.
Bonjour, qu'en est-il du délai entre le dépôt du dossier, et la validation officielle par l'OFB ?	Cela prend généralement quelques mois, le temps que le dossier soit instruit, validé, puis que l'OFB conventionne avec la collectivité
Pour le dépôt d'une demande d'aide dans le cadre d'un ABC, doit-on déjà avoir des pistes d'actions ? ou celles-ci dépendront du diagnostic qui sera établi dans le cadre de cet ABC? merci	Il est souhaitable d'avoir effectivement déjà réfléchi aux types d'actions que vous souhaitez mettre en place suite à l'ABC ; le projet viendra affiner celles-ci, les prioriser et les spatialiser, mais l'idéal est d'identifier de grandes orientations que vous souhaitez donner par la suite au projet, lors du dépôt de dossier
D'après les retours d'expérience et les résultats que vous avez des ABC, vaut-il mieux essayer de réaliser l'ABC au niveau de la commune ou de l'intercommunalité quand possible?	Les deux sont intéressants. Cela dépend de vos objectifs. L'ABC à l'échelle communale peut permettre de mieux mobiliser les acteurs et habitants. L'ABC intercommunale peut permettre de mieux travailler sur les trames, sur l'urbanisme (notamment si c'est l'interco qui a la compétence PLU).
Une fourchette financière ??	Le montant d'un ABC est très variable d'un projet à un autre, selon l'ambition du projet et le type de porteur. Pour un projet communal, une fourchette pourrait être de 30.000 à 70.000 € ; pour une interco, plutôt de l'ordre de 100.000 €. L'important étant avant tout que les financements demandés soient justifiés et adaptés aux besoins du projet
Il est d'autant plus important d'attendre la fin de la présentation pour poser ses questions que des réponses seront sans doute apportées au fil des diapositives pour l'ensemble des spectateurs.	Oui, nous faisons notre maximum pour répondre ici mais les questions fusent !
Si nous souhaitons demander un financement pour 2026, quelle est la date limite ?	La campagne ferme mi décembre mais pour être subventionné sur les crédits 2026, il faut déposer son dossier au plus tard début juillet.
Bonjour,	Oui, c'est assez fréquent qu'une commune réalise un ABC, puis que l'interco se lance à son niveau; l'essentiel est de bien articuler les deux démarches, dans la gouvernance des projets (participation mutuelle aux COPIL), dans les zones et taxons inventoriés, les animations proposées, etc.
Comment les ABC et les ABI s'articulent-ils entre eux ? L'une de nos communes membres porte déjà un ABC : pouvons-nous néanmoins en lancer un à notre échelle ?	Généralement le milieu marin n'est pas du ressort juridique des communes; il peut cependant y avoir des inventaires sur la frange littorale, c'est courant pour les ABC menés par des communes ayant un accès maritime
Merci.	Difficile de répondre précisément : si le projet n'est qu'en début de réflexion, alors il faut compter plusieurs mois, pour sonder les partenaires locaux (naturalistes, éducation à l'environnement), convaincre en interne, monter le dossier, etc.
le diaporama n'avance pas, c'est normal?	pour un projet interco spécifiquement : il est important de bien impliquer les communes dans le projet en amont
Le milieu marin rentre-t-il dans le périmètre des ABC ?	Oui, de nombreux villages se lancent dans des ABC (parfois à peine 100 habitants)
Bonjour, les financements peuvent-ils être utilisés pour établir un inventaire des espèces sur une zone de la commune en particulier dans l'optique de la création d'une Réserve Naturelle Régionale ou sont-ils uniquement destinés aux projets d'ABC ?	nous n'avons pas de "plancher" de population
Combien de temps estimez-vous nécessaire à la préparation d'un projet ABI avant demande de financement ? A noter que le projet n'est pas encore mature et qu'en début de réflexion.	Exemple: j'ai un arénaire qui est partant pour faire un BAC mais il n'a de compétences que sur l'inventaire des papillons et des oiseaux alors que j'aurais besoin d'améliorer la connaissance sur les amphibiens et les chiroptères sur mon territoire. Il faut que je cherche les compétences dont j'ai besoin pour mon projet.
Combien de temps estimez-vous nécessaire à la préparation d'un projet ABI avant demande de financement ? A noter que le projet n'est pas encore mature et qu'en début de réflexion.	résolue en direct
Bonjour, est-ce que des communes de moins de moins de mille habitants ont mis en place un ABC ?	Oui, c'est bien d'avoir au moins commencé et d'avoir des pistes solides à présenter dans le dossier.
Bonjour, est-ce que des communes de moins de moins de mille habitants ont mis en place un ABC ?	Il est demandé à ce que les protocoles soient détaillés au maximum dans le dossier de candidature. Vous pouvez vous référer aux standards CAMPANULE du Muséum d'histoire naturelle
pourriez vous préciser "partir du besoin plutôt que des compétences " ? exemples. Merci	oui, pas de contre-indication. L'ABC peut permettre d'identifier des secteurs prioritaires où réaliser des SFN, en croisant avec des diagnostics risques inondation, flots de chaleur, etc. Mais si vous avez déjà un projet de SFN mature (renaturation de cour d'école par ex.), n'attendez pas 3 ans pour le lancer ! ;)
les groupes taxo ne comportant pas ou très peu d'espèces à statut de protection ne sont pas exclus d'emblée ? (je pense surtout aux insectes autres que papillons et odonates)	
Il s'agirait d'une partie importante du territoire communal et de parties de territoires de deux autres communes riveraines	
La synthèse des connaissances existantes concernant la faune et la flore à l'échelle de la commune doit-elle être présentée de manière détaillée dans le dossier ou la fiche de projet ?	
De même, le plan de prospection doit-il être défini et explicité dans ce dossier ?	
Les méthodes d'inventaire dans les ABC sont-elles cadrées au niveau national, ou laissées à l'appréciation des acteurs locaux ?	
Bonjour, Peut-on cumuler la réalisation d'un ABC et la mise en place d'une SfN ou doit-on d'abord réaliser l'ABC puis lancer une SfN ?	

Bonjour, savez-vous si une mise en concurrence des partenaires potentiels est obligatoire en amont du projet ? Suivant le coût estimé, les seuils des marchés publics nous obligent généralement à demander des devis à plusieurs partenaires potentiels même si on est déjà en discussion avancée avec des partenaires habituels. Est-ce le cas pour l'ABC ? (Si certains porteurs de projets ont un retour d'expérience là-dessus je suis preneur). Merci !

Sur la mobilisation des citoyens, est-ce qu'il existe un site de partage de retour d'expérience des différentes animations réalisées pour les projets passés ?

Y a-t-il une diapo sur les enjeux prioritaires ou conseillés ?

Que préconisez-vous pour localiser les points d'observations sur les cartes des sites à enjeux (COS IA, cartovégétation, QGIS, Graphab, etc.)

Est-il possible de choisir de réaliser l'atlas ABC à l'échelle de la commune mais pour intégration dans les documents stratégiques à l'échelle intercommunale PLUi ? Merci

les protocoles d'inventaire de connaissance sont assez standards pas toujours labellisés comme des protocoles de suivis par ex. les plus utilisés sont les inventaire maillés comme le font les CBN, mais il n'est pas labellisé. Peut-on se référer à ce type de méthode ?

les protocoles d'inventaire de connaissance sont assez standards pas toujours labellisés comme des protocoles de suivis par ex. les plus utilisés sont les inventaire maillés comme le font les CBN, mais il n'est pas labellisé. Peut-on se référer à ce type de méthode ?

CAMPANULE regroupe surtout des inventaires de suivi, et non à des inventaire de connaissance

J'ai vu que vous aviez noté : "Faire dialoguer agriculture, forêt et biodiversité".

Dans quelle mesure pouvons-nous intégrer l'agriculture dans un projet biodiversité ?

quels types d'outils peuvent être créés pour préserver les terres agricoles suite à l'ABC ? »

Bonjour,

Dans le cadre d'un ABC à l'échelle d'une interco, est-ce qu'un délibération du conseil communautaire pour valider le plan d'actions suffit, ou faut-il une délibération de chacune des communes ?

Quels éléments et quel niveau de détail sont attendus dans le dossier pour démontrer l'engagement de la commune à intégrer les données de l'Atlas de la biodiversité communale (ABC) dans ses documents stratégiques (PLU/PLUi, projets d'aménagement, etc.) ?

Des pièces justificatives spécifiques (délibération, lettre d'engagement, etc.) sont-elles requises ou recommandées pour attester de cet engagement ? merci bcp

il peut y avoir un service civique ?

si une structure naturaliste accompagne la collectivité, est-ce que les frais de personnels de cette structure sont pris en charge ?

pas de reversement mais si on paye une structure extérieure avec cette subvention avec une facturation, cela fonctionne ?

Est-ce possible de demander 80% à OFB et 20% au département ? Cela reviendrait pour la commune une aide à 100% ?? (Aide publique)

Concernant les 20% de cofinancement, les structures publiques ne sont-elles pas dans l'obligation d'avoir 20% d'autofinancement ?

Bonjour, les dépenses de rémunération des agents permanents de Parc naturel régional sont-elles éligibles ?

dans le cas du partage de la subvention avec un co-demandeur : le financement est également de 80% max ? Le personnel permanent est-il éligible dans ce cas ? Bonjour, j'ai peut-être raté une diapositive, mais le financement ne concerne que les charges de personnel ?

Les syndicats de rivière peuvent-ils déposer un dossier ?

Pas de prestation d'études ?

Quelle est la différence entre mandataires, co-demandeuse et co-porteuse ?

Un ABC au sein d'un PNR est-il différent d'un ABC hors PNR ?

il aurait été intéressant de détailler plus le financement avec des exemples...

Bonjour,

L'ABC concerne-t-il également les espèces de poissons d'eau douce, qui restent souvent peu prises en compte dans les politiques publiques ? À ce sujet, la France a récemment été mise en demeure par l'Union européenne afin de mieux intégrer les populations piscicoles dans l'évaluation du bon état des eaux.

Merci par avance pour vos éclairages.

Bonjour, au regard de la rapidité du changement climatique, comment l'ABC intègre-t-il la dynamique de déplacement des aires de répartition ? Plus précisément, quels sont les arbitrages prévus entre la conservation des espèces historiquement patrimoniales et l'anticipation de la connectivité pour les espèces en migration climatique ?

Quels sont les modalités de financement des mises à jour des ABC ?

Les subventions peuvent couvrir le « salaire » d'une personne employée en CDD à temps plein pour l'ABC ?

Bonjour, si une association est co-demandeur avec une commune, les 20% de financement à la charge de l'association peuvent-ils être pris en charge par la commune ?

Bonjour, la demande et l'obtention éventuelle d'une subvention OFB ne permet pas de s'exempter des obligations en termes de marchés publics si les partenaires retenus sont des prestataires. Il est cependant possible de faire une demande de subvention commune avec des partenaires qui seraient alors co-demandeurs et donc soumis aux mêmes règles financières pour leur part de demande de subvention.

Vous trouverez de nombreuses ressources sur la mobilisation citoyenne sur ce site <https://ofb.gouv.fr/mettre-en-place-un-atlas-de-la-biodiversite-communale-abc>. Et notamment dans la boîte à outils. Vos correspondants en direction régionale peuvent également vous donner des exemples.

Les enjeux prioritaires vont vraiment dépendre de votre territoire et des pressions et activités présentes sur le territoire (tourisme, agriculture...)

réponse en direct

Oui tout à fait.

Nous recommandons d'utiliser au maximum les protocoles labellisés/standardisés.

Cependant, il pour des raisons techniques/scientifiques vous n'avez pas de protocoles correspondants à vos besoins, vous pouvez utiliser d'autres protocoles en lien avec vos partenaires

réponse en direct

L'agriculture est très liée à la biodiversité. De nombreuses actions peuvent être mises en place en partenariat avec les agriculteurs du territoire : mise en place de haies, inventaire des auxiliaires de culture...

Je dirais que cela dépend de l'échelle du plan d'actions : si l'ambition était de donner chaque commune d'un plan d'actions communal (ce qui arrive parfois), alors privilégier une adoption par le conseil municipal ; si vous souhaitez adopter une stratégie biodiversité au niveau intercommunal, alors adoption par le conseil communautaire

L'idée est de démontrer que la collectivité a bien compris le lien entre l'ABC et l'évolution des documents d'urbanisme : des éléments sur le calendrier d'adoption / révision du PLU(i), sur la collectivité compétente, sur les outils de l'urbanisme que vous pensez mobiliser suite à l'ABC (zonage, EBC, etc.) ... seront utiles !

Bonjour, oui, les charges de personnels liés aux postes en contrat à durée déterminée pour le projet sont éligibles ;

bonjour, si la structure naturaliste est une association co-demandeuse, ses charges de personnels recrutés pour le projet peuvent être subventionnées

oui, c'est une prestation

oui en effet mais la subvention ABC n'est pas un investissement

pour les investissements mais les subventions ABC sont en fonctionnement

selon leur statuts (permanent ou non permanent)

si le codemandeur est une association, les charges de personnels permanent et non permanent recrutés sur le projet sont subventionnables

Non, l'ensemble des dépenses doit être indiqué dans le budget prévisionnel. Dans l'ensemble de ces dépenses certaines selon éligibles d'autres non.

oui ce sont des structures éligibles (veillez à bien impliquer la / les collectivité(s) concernée(s))

bonjour, pourriez-vous me préciser cela ? Une étude pour l'abc faite par un prestataire afin de mener à bien votre projet est subventionnable

le co demandeur donne un mandat à un coordonnateur du projet ; le co demandeur co-porte le projet avec le coordonnateur (qui est l'interlocuteur principal de l'OFB)

cela dépend si le PNR porte le projet en son nom propre. Généralement un PNR apporte effectivement de l'ingénierie et de l'expertise sur un projet d'ABC, même quand ce projet est porté au niveau de la commune

bien noté, merci pour cette remarque. N'hésitez pas à nous contacter si besoin d'informations plus précises

oui, tout à fait possible de réaliser un ABC incluant des inventaires poissons (avec les fédérations de pêche) !

Bonjour, très bonne question, et difficile d'y répondre. Un ABC ne vise pas seulement à inventorier des espèces, mais à identifier les enjeux biodiversité sur le territoire, incluant les trames écologiques. Un focus sur les trames écologiques permet de prendre en compte les effets du changement climatique, en permettant aux espèces de se déplacer

les subventions du programme ABC sont modalisées sur la durée du projet ABC, D'autres programmes de l'OFB peuvent ensuite vous permettre de poursuivre les post-ABC

bonjour, si son temps dédié au projet ABC est à plein temps et si ce personnel est un emploi non permanent, oui. La subvention couvrira selon le % d'octroi d'aide

réponse en direct

Il est question de cartographie d'habitat, c'est un exercice très couteux surtout à une échelle communale, qui ne rentre pas dans les budgets ABC en général, la carte d'habitats est elle obligatoire ?

Nous avons un projet d'ABC sur notre commune où un ABC avait déjà été réalisé en 2017. L'objectif serait de renouveler l'ABC pour voir l'évolution en 10 ans, et renforcer les actions déjà menées suite au premier ABC. est-ce que ce serait éligible à subvention?

Vous avez parlé d'un budget contraint pour les ABC et des enveloppes régionalisées. Quels sont les budgets. Qui au niveau du département instruit auprès du Préfet le dossier, le DDT ou la REAL.

au regard des précédentes campagnes d'ABC, quels formats d'animation ont démontré le meilleur taux de transformation entre la simple curiosité des habitants et un engagement citoyen durable ? Existe-t-il une hiérarchie d'efficacité établie entre les sorties naturalistes classiques, les chantiers participatifs ou les défis familles pour mobiliser au-delà du cercle des initiés ?

Bonjour, avez vous des pistes de financement pour la rémunération des agents permanents en charge de l'animation d'un ABCi (dans le cadre d'un projet porté par un PNR) ?

Dans le cadre d'une généralisation de la procédure pour couvrir un territoire vaste (admettons un PNR), il me semble qu'une même structure ne peut candidater qu'un nombre de fois limité au financement ABC. Qu'en est-il s'il s'agit des interco qui candidatent, et que le PNR se positionne en co-demandeur ?

un ABC peut-il être lancé en même temps à la fois sur la biodiversité continentale et sur la biodiversité marine ? Je travaille au service Environnement de la commune de La Ciotat (13), en bord de mer méditerranée, et nous initions notre projet d'ABC, avec l'optique de déposer au guichet OFB à l'automne ou fin 2026, pour mise en oeuvre du projet 2027 s'il est retenu. Merci

Tous les liens abc.naturefrance.fr ne fonctionnent pas, où récupérer des exemples de plans d'actions pour avoir une vision plus concrète ?

Quelle la différence entre un ABC et un inventaire faune et flore ?

De notre côté (association) nous avons l'habitude d'accompagner la commune pour le montage de dossier de demande ABC, et si elle l'obtient, elle nous mandate par la suite. Serait-il plus intéressant d'être co-demandeur directement ?

existe t'il un inventaire des structures en capacité de mener un ABC par Région ? Vous dites que la préfecture doit valider les projets. Les critères de validation sont ils établis à l'avance ? Sont ils publics ? Que ce passe-t-il en cas de désaccord avec le comité de validation de l'OFB ?

Est-ce que des prestations d'inventaires (bureaux d'études ou assos) sont aussi éligibles ?

Avez-vous des kits de communication "motivants" pour inciter les habitants à participer ? Merci

pourrez-vous nous envoyer les questions-réponses ? nous n'avons pas le temps de tout lire

Avez vous des outils ou docs...dédiés "associations" pour valoriser cette démarche et être force de proposition auprès des élus ? argumentaire ?

Est-ce que les inventaires peuvent être réalisés par les PNR ?

la récolte des données existantes n'est pas toujours simple. En effet, certaines bases locales qui détiennent beaucoup de données, sont seulement consultables, sans possibilité d'extraction. De plus, toutes les données ne remontent pas forcément au SINP régionaux. Que faire ? Se contenter des données disponibles sur le SINP ?

Bonjour, nous sommes plusieurs commune qui début dans le projet ABC, certaines sont plus avancé donc j'ai qqe questions : 1, est-ce le coût total diminue en cas de projet intercommunal ? 2. est-ce des communes peut se rajouter au fur au mesure des d'accord de CM si une ou plusieurs communes (qui se touche) est déjà lancé dans la demande de subvention ?

désolé pour le retard

Bonjour, une commune peut-elle rejoindre un consortium durant le projet ou toutes doivent-elles être dès le début dans le consortium? Merci

Pour de "jeunes" élu.es que nous sommes, ça paraît totalement insurmontable et très flou tant sur l'aspect mise en oeuvre que financement et il va être très compliqué pour nous de déposer un dossier avant l'été 2026.

Quel financement pour un projet déposé seulement en fin d'année 2026 ?

Bonjour, si ça peut aider à prendre des contacts, voici la liste des asso adhérentes de FNE : <https://fne.asso.fr/associations-adherentes>

Comment faire pour sensibiliser/intéresser les élus également ? Je suis dans une communauté de communes)

comment gérer l'idée d'un ABC et la chasse (association) ?

Bonjour, pour établir les inventaires sur des propriétés privées, doit-on avoir l'autorisation du propriétaire pour y pénétrer ? Alain Sentier, maire de Gimel les Cascades (Corrèze)

De ce fait, quel est le nombre maximum de candidatures pouvant être réalisées par une structure type PNR?

Bonjour, je travaille sur les sciences participatives en biodiversité, et ces programmes se font parfois en « partenariat » avec les ABC. Je mène une enquête sur le sujet les questions sur les leviers de mobilisation reviennent souvent. Vous avez parlé des « apéros biodiversité » faits en Bourgogne, et de profiter d'événements festifs pour parler des ABC. Est-ce que vous pourriez nous parler du rôle de la sociabilité dans la mobilisation des citoyens autour des ABC ? quels sont vos retours, à quel point cela peut être important ? ou juste nous partager des expériences. Merci d'avance !

Bonjour, la cartographie des habitats est un document intéressant dans un ABC et en effet peut être couteuse. Cependant, tout dépend d'état des lieux des connaissances du patrimoine naturel sur le territoire avant l'ABC et du niveau de précision attendu de la carte des habitats.

Bonjour, Oui votre projet peut être éligible. Cependant comme votre territoire a déjà fait l'objet d'un ABC et que les budgets sont limités, votre projet ne sera pas forcément prioritaire par rapport à des territoires qui n'ont jamais engagés cette démarche.

L'OFB instruit les projets. La programmation budgétaire est à la main du préfet de région, donc l'enveloppe régionale sera connue prochainement (et pourra évoluer selon les projets qui émergent au cours de l'année).

nous vous invitons à consulter ce guide sur la question : https://oai-gem.ofb.fr/exl-php/document-affiche/ofb_recherche_oai/OUVRE_DOC/62411?fic=doc00086421.pdf

les dépenses liées au personnel permanent ne sont pas éligibles dans le cadre d'un ABC

résolue en direct

oui pas de souci pour inclure un volet marin/littoral dans votre ABC (avec la réserve précédemment exprimée que les communes ne sont généralement pas compétentes sur le domaine marin)

oui nous sommes réellement désolés, le site est en rade suite à l'attaque informatique subie par le Muséum d'histoire naturelle (sur lequel est hébergé le site). En attendant que le site soit rétabli, le mieux est de vous rapprocher de votre contact OFB en région (vous trouverez la liste et les contacts sur notre page ABC du site internet OFB)

répondu en direct

La commune peut utiliser une partie de la subvention pour une association si l'association est prestataire. La commune ne peut pas reverser une partie de la subvention. L'association en tant que co-demandeuse peut recevoir une partie de la subvention totale

résolue en direct

oui les dépenses en prestations sont éligibles

résolue en direct

nous regarderons pour vous envoyer la trame des questions/réponses, oui !

lien vers la brochure "10 bonnes raisons" : <https://ofb.gouv.fr/sites/ofb-gouv-fr/files/2025-10/10-bonnes-raisons-abc.pdf>

résolue en direct

le mieux est de partir du SINP, et de contacter également les structures locales (associations par ex.) susceptibles de fournir des données afin de consolider l'état des lieux

résolue en direct

Bonjour, normalement en début de projet; en tout cas pas en toute fin; l'étude de cette demande peut se faire via une demande d'avenant. Compte tenu des contraintes budgétaires, il est toujours plus compliqué de faire une demande d'augmentation de subvention après la décision d'octroi d'aide initiale.

N'hésitez pas à prendre rdv avec votre correspondant ABC en direction régionale OFB pour vous aider à construire votre projet. Le montage d'un projet peut prendre du temps, il est important de prendre le temps de monter la candidature (rencontre des partenaires, échanges avec habitants, concertation,...)

résolue en direct

merci Maxime !

résolue en direct

répondu en direct

résolue en direct

résolue en direct

résolue en direct

Bonjour, je travaille sur les sciences participatives en biodiversité, et ces programmes se font parfois en « partenariat » avec les ABC. Je mène une enquête sur le sujet les questions sur les leviers de mobilisation reviennent souvent. Vous avez parlé des « apéros biodiv » faits en bourgogne, et de profiter d'événements festifs pour parler des ABC. Est-ce que vous pourriez nous parler du rôle de la sociabilité dans la mobilisation des citoyens autour des ABC ? quels sont vos retours, à quel point cela peut être important ? ou juste nous partager des expériences. Merci d'avance !

Les ABC ne sont-ils pas conditionnés au label TEN ?

une fois l'ABC réalisé serait il intéressant de l'incorporer à un SIG local plan interactif pour informer les administrés

serait-il possible d'avoir le lien vers les annexes au cahier d'accompagnement ?

Pourriez vous donner un ordre de grandeur pour le nombre d'instruction des dossiers ? A quel moment peut on démarrer après sélection?

Bonjour, nous menons actuellement un ABC principalement sur des zones agricoles. Nous rencontrons des réticences de la part des agriculteurs, qui craignent que la découverte de certaines espèces n'entraîne des restrictions sur leurs pratiques. Avez-vous des documents concernant les ABC en lien avec l'agriculture ? ou des REX ? merci
quel est le lien vers ces vidéos de retour d'élus ? je n'ai pas bien entendu

Je serais également preneuse du lien vers ces témoignages vidéo d'élus :)

La commune peut-elle seule porteuse de l'ABC? Ou les ABC co-portés par la commune+asso/organisme ont-ils de meilleurs résultats?

nous nous questionnons sur l'opportunité de lancer un ABC avec la commune voisine de Saint-Cyr/mer, car la baie de La Ciotat /St-Cyr est classée Natura 2000 (pilote par la Ville de La Ciotat). Il existe par ailleurs une continuité de terrain agricole entre les 2 communes; Toutefois, La Ciotat est la commune la plus à l'est du département 13/ métropole Aix marseille provence, et Saint-Cyr est une commune du Var, dans un autre EPCI (Com Agglo Sud Sainte-Baume).

Est-ce possible de lancer un ABC en interdépartemental ? Merci

Ma commune, très urbanisée est membre d'une métropole. La métropole a réalisé un Atlas qui se concentre uniquement sur les zones humides. Peut-on déposer un projet pour réaliser un ABC spécifique aux zones urbaines ?

Peut-on commencer les inventaires avant le dépôt du dossier ? (nous avons des compétences en interne)

https://oai-gem.ofb.fr/exl-php/document-affiche/ofb_recherche_oai/OUVRE_DOC/62411?fic=doc00086421.pdf

non, en revanche un ABC peut déboucher sur une reconnaissance "Territoire engagé pour la nature" sur la base du plan d'actions qui sera construit !

oui tout à fait !

<https://fichiers.numerique.gouv.fr/explorer/items/a8c65d46-4574-4d51-9c55-b41471c56b73>

Je suis en train de rédiger un guide sur le sujet avec une collègue. Dans quelle collectivité êtes-vous?

playlist "ABC" sur YouTube :

https://www.youtube.com/playlist?list=PL6MJ0E_Nq6LR7McZh1aXvQqu0gsYbGSG

Bonjour, oui cela est possible;

Il est demandé que les inventaires concernent a minima 3 groupes taxonomiques, et 2 types de milieux différents. Un ABC peut se concentrer sur les zones urbaines, mais également inclure un autre type de milieu
c'est possible, mais ils ne seront pas considérés comme des dépenses éligibles (la date de démarrage des dépenses éligibles est celle de l'examen des dossiers par l'OFB)